

Guerre mondiale au printemps

Pour la vingt-sixième année consécutive "L'Autorité" a l'insigne honneur et privilège de présenter ses meilleurs vœux de

Joyeux Noël
et de

Bonne et Heureuse Année

à ses nombreux et fidèles abonnés, lecteurs et annonceurs. Ces souhaits comportent, il va de soi, l'accomplissement de leurs vœux les plus chers et de leurs désirs dans leurs entreprises.

Paix, Santé, Bonheur et Prospérité!
Ad multos annos!

L'AUTORITE.

M. J. M. MACDONELL À LA BELL TELEPHONE

La compagnie du téléphone Bell vient justement de choisir un successeur, sur son conseil d'administration, à l'Hon. Thomas Ahearn, d'Ottawa, dans la personne de M. James M. Macdonnell, jadis résident de Montréal et qui occupe présentement les hautes fonctions de gérant-général de la National Trust Co. Ltd., de Toronto. C'est un choix à la fois judicieux et avisé, qui démontre toute l'importance qu'attache la compagnie à ceux qui sont appelés à faire partie de son conseil d'administration et en portant son dévouement sur M. Macdonnell, elle ne s'est pas départie de cette politique traditionnelle.

Le nouveau directeur, M. Macdonnell, qui a fait ses preuves dans la finance canadienne, est un homme d'une grande habileté, dont l'intérêt dans les questions d'ordre éducatif, social et industriel, est bien connu de tous. Tout récemment, il avait été invité par le "Canadian Club" de Montréal à donner une causerie sur le rôle que devaient jouer les industriels de notre pays dans la solution de nos problèmes nationaux. Et c'est avec justice et précision qu'il insista particulièrement sur le fait qu'il y avait raison pour les Canadiens d'être fiers de nos progrès commerciaux. La solution de nos problèmes d'ordre économique ajouta-t-il, se trouvera tout naturellement dans une entière liberté laissée à l'esprit d'entreprise de nos concitoyens, et dans le rôle plus prépondérant que nos hommes d'affaires joueront dans les conseils de la nation. Il termina en disant que ces derniers ne devraient pas se désintéresser de la chose publique, qui est la leur, en somme, termina-t-il.

OBSERVATOR

LA GARE CENTRALE



M. S. J. HUNGERFORD, président des Chemins de fer Nationaux du Canada, qui a récemment annoncé que sa compagnie continuerait les travaux de la nouvelle gare centrale de Montréal au coût de \$12,500,000.

est un capitaliste, et qui s'entête à purger ses compatriotes malgré eux, je souhaite qu'on lui glisse, avec la camisole de force, un gallon d'huile de ricin.

Au ribleur à la gorge sans cesse asséchée, Stanislas Maurice Le-Noble-Laid Duplessis dont l'effarante administration a valu à la Province de vertigineux déficits et, à nos routes de si beaux trous, je souhaite une délégation des âmes "perdues" de tous ces pauvres bougres qui, mis sans pitié et injustement par lui sur le pavé, ont, fous et désespérés, sauté tête baissée dans l'Éternité.

P.-S. — Quant à son précieux capot de matou sauvage en rut, qui fait son orgueil, je lui souhaite une douzaine de mites affamées.

LES ÉTATS-UNIS LES PREMIERS À ENTRER EN CONFLIT AVEC L'ALLEMAGNE — QUE FERONT NOS FASCISTES ET NOS SÉPARATISTES IMPORTATEURS D'ARMES CONTRE L'ANGLETERRE — LA TRAHISON DE L'ILE D'ANTICOSTI

On ne saurait douter maintenant que l'accord de Munich n'était que partie remise et que la guerre mondiale prévue depuis longtemps éclatera au plus tard en avril ou en mai. Il semble que les démocraties, que l'on croyait si bêtes qu'elles ne pouvaient s'entendre, n'étaient pas aussi stupides qu'on l'aurait pu croire. En effet, les États-Unis viennent d'adopter une attitude pour le moins surprenante à l'égard de l'Allemagne, et avant de couper la barbe à l'Oncle Sam, Hitler sait parfaitement qu'il vaudra mieux y réfléchir à deux fois. Et aussi son ami le Mikado.

En somme, cet Hitler n'est pas le plus "mauvais garçon" de la bande des États totalitaires. Le mauvais génie du fascisme, qu'il s'agisse du fascisme italien, allemand ou japonais, reste Mussolini. Ce mégalomane se croit Jules César, tandis qu'en réalité, il n'est que César Borgia. César Borgia ne regarda jamais ses ennemis en face, mais il les fit assassiner par des sbires, et c'est ce que Mussolini pratique depuis qu'il domine l'Italie ensoleillée.

Hitler n'aurait jamais entrepris le démembrement de la Tchécoslovaquie s'il n'avait été poussé à cet attentat par Mussolini. Ce dernier, par contre, essaie à l'égard de la France le même chantage que l'Allemagne hitlérienne pratiqua vis-à-vis la Tchécoslovaquie. Reste à savoir si la France est une Tchécoslovaquie No 2, sans vouloir blâmer la Tchécoslovaquie No 1, laquelle fut certainement abandonnée par la France, car c'est un point indiscutable.

DES "GUEULES" PEU SYMPATHIQUES

Le pays susceptible de déclarer le premier la guerre aux États totalitaires, à l'heure actuelle, est la république américaine. L'Oncle Sam n'emploie guère les formes nébuleuses propres à la diplomatie européenne. Quand il n'aime pas quelqu'un, ce brave Oncle le lui fait sentir, sans préambule ni péroraison. Il déclare: "Le Boche et le Japonais, leurs gueules ne me vont pas. C'est de valeur, mais c'est comme ça!" Et Sam n'est pas quantité négligeable, puisqu'en un tournemain il peut empêcher les États totalitaires, Allemagne, Italie, Japon, de poursuivre le moindre commerce avec toutes les Amériques, en vertu de l'accord qui vent d'être conclu à Lima, Pérou.

Quant à l'Italie, en particulier, n'allons pas nous imaginer que les pays anglo-saxons ignorent son existence, de même que la manie des grandeurs dont est atteint son Duce. Il ne faudrait pas s'étonner que l'attitude des mangeurs de macaroni envers la France ait produit une grande influence sur les Yanks, non par amour des Gaulois, mais par amour de la démocratie dont ces derniers sont les tenants.

À l'heure actuelle, les États-Unis, la France et l'Angleterre sont infiniment plus riches que l'Allemagne, l'Italie et le Japon, mais moins bien armés, spécialement dans l'air. Les démocrates auront tôt fait de rattraper et même dépasser leurs adversaires, si ceux-ci leur en laissent le temps, et c'est pourquoi les dictateurs estiment qu'ils auront beaucoup plus d'atouts dans leur jeu en provoquant une guerre au printemps de 1939 qu'au printemps de 1940.

NOS FASCISTES ET LES MUSICA

Le Duce se figure-t-il qu'en menaçant la France, il en viendra aussi facilement à bout que l'Allemagne de la Tchécoslovaquie? C'est à savoir. De toute évidence le gouvernement français, particulièrement en ces dernières années, ressemblait beaucoup plus au fou du roi qu'au roi lui-même. Cose formidable à penser, devant la menace conjuguée de l'Allemagne et de l'Italie, qui en envahissant conjointement la Suisse pourraient tourner la ligne Maginot et se trouver en quelques jours au beau milieu de la Gaule, les brailleurs du Palais Bourbon essaient de nouvelles manigances afin d'amener le renversement du cabinet Daladier.

Que Daladier soit renversé, par un Tardieu ou un Flandin quelconque, et du jour au lendemain Mussolini s'appropriera la Tunisie, la Corse, la Savoie, le comté de Nice, sans parler de Djibouti et autres lieux. Et la France jouera le rôle d'une nation de second rang, en attendant de tomber dans une guerre civile comme l'Espagne.

Les nations anglo-saxonnes ont une autre conception de leur rôle dans le monde, et nous ne saurions trop nous applaudir de faire partie de l'empire anglais plutôt que de l'empire français.

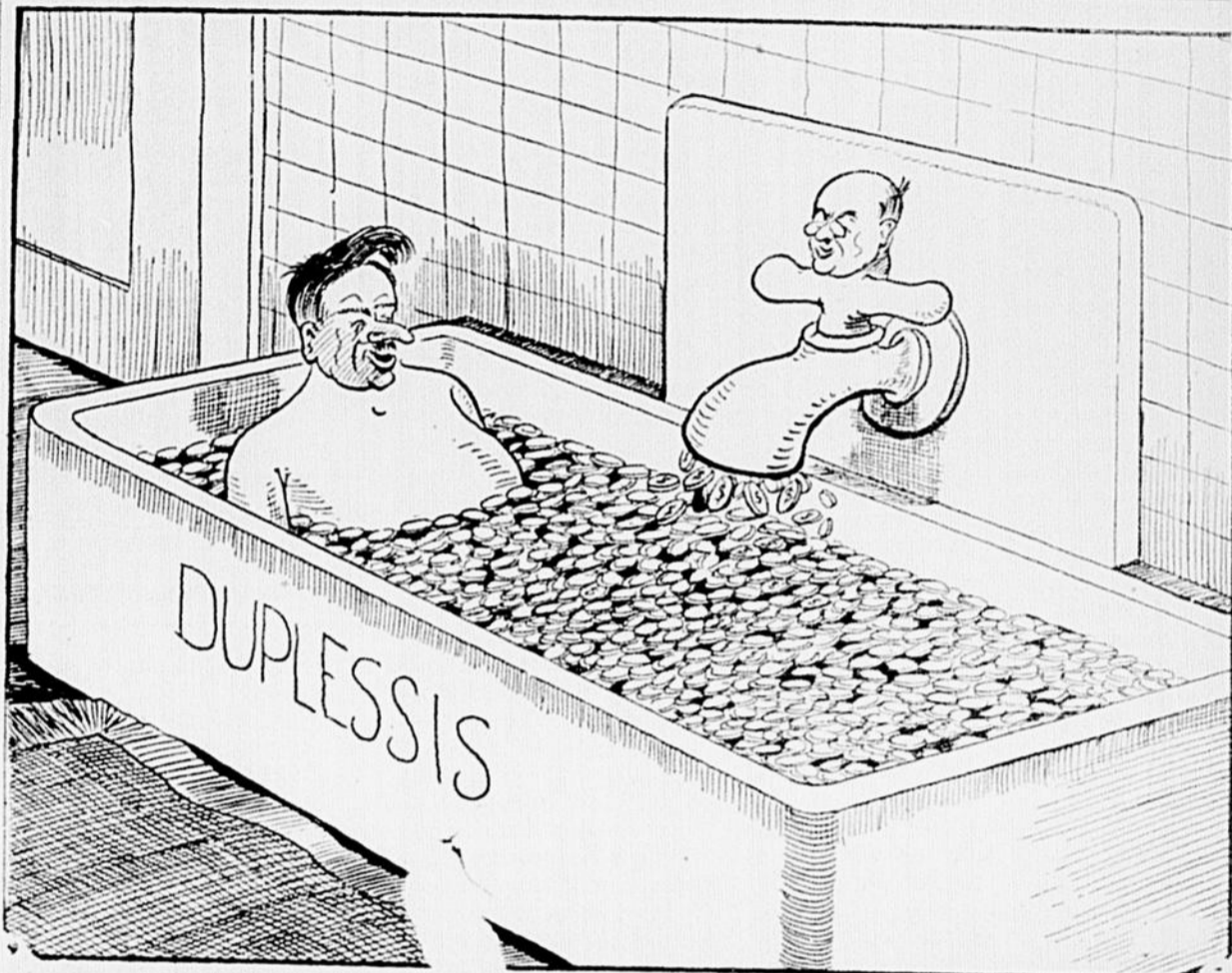
Ici même, que feraient nos fascistes, nos nationalistes et nos séparatistes québécois, si les Yanks ou l'Empire britannique déclaraient la guerre aux Boches? Faudrait-il s'attendre à une trahison en règle?

Qu'il ait été question, entre l'ancien consul allemand Kelm et un groupe de fascistes montréalais, de faciliter la main-mise des Boches sur l'île d'Anticosti, sous le couvert d'une exploitation forestière, cette preuve n'est plus à faire.

Qu'il ait aussi été question d'importer des fusils et des mitrailleuses de Hartford, Connecticut, afin de tenter un coup de main sur Ottawa, la preuve serait facile à faire. N'était-ce pas pour obtenir de l'argent d'Hitler que certain monsieur bien connu alla jusqu'à Nuremberg en 1937?

Quand l'attention de la Gendarmerie royale fut attirée sur cet état de choses, elle prétendit qu'il était impossible d'exporter des armes des États-Unis sans la connaissance des autorités américaines. Cependant nous voyons que les frères Musica, alias Coster, alias Dietrich, se faisaient forts d'en exporter autant qu'ils le voudraient. Pourquoi les séides du Fohreureur Adrien Arcand ne seraient-ils pas entrés en relations avec eux?

SCRUTATOR.



MAURICE LE-NOBLE-LAID — Est-ce que ce n'est pas le fin du fin? Je fais semblant d'être nationaliste, afin de plaire au cardinal Villeneuve et à ses amis, et je me baigne dans les piastres de Bennett en faisant semblant de favoriser l'impérialisme!... Battez donc ça!..



L'ex-maire Raynault a une façon désinvolte de traiter de cas, genre Gagalis, où il y eut mort d'homme. Dans son chant du cygne, qui a souligné son soi-disant départ temporaire de la politique municipale, l'infatigable "barbier" qui a rasé gratis la population de Montréal pendant deux longues années, a souhaité à son successeur de ne pas être ennuyé par des "stupidités" genre Gagalis, quand on sait le rôle prépondérant que son organisation a joué en décembre 1936. C'est une façon légère, sinon cavalière de traiter d'une cause criminelle, dans laquelle le procureur-général de la province a refusé d'intervenir, afin de protéger quelques-uns de ses amis qui y étaient impliqués. Que dire de la gang qui partit vers les 3 heures du matin du comité électoral de M. Raynault le 16 décembre 1936 pour aller faire une "job" à un individu quelconque sur le Champ de Mars? S'il y a eu stupidité, c'est bien de la part de M. Raynault en traitant si désinvoltement d'une cause devenue célèbre grâce à lui.

Il y avait des perles d'une fort belle eau dans la déclaration d'adieu de M. Raynault. Après avoir professé de son entier dévouement à la population de Montréal, il ajoute: "Les circonstances ont voulu que JE JUGE à propos de ne pas me représenter à la mairie cette année..." Donc, M. Raynault a l'audace de prétendre qu'il fut le seul juge de sa propre cause, quand on sait la façon insultante avec laquelle Maurice Le Gobeil lui enjoignit d'avoir à débarquer "et plus vite que ça". Le brave M. Raynault avait une démanigance folle de poser sa candidature, mais abandonnée de ses faux amis, il dut céder le pas à ce non moins brave M. Gassen qui, s'il avait le don de bien lire ses discours, à l'encontre de M. Raynault qui bafoillait les siens, n'eût pas le don d'impressionner les électeurs sur ses intentions désintéressées.

"JE DECAPITERAI L'ESPIONNAGE"

a dit Hitler, et il a tenu parole, même faisant la tête de jolies femmes.

Jamais l'espionnage n'a été plus actif dans le monde entier qu'aux jours d'aujourd'hui, mais à l'encontre des pays démocratiques, c'est chez les dictateurs qu'on rencontre les plus énergiques réactions contre ce fléau.

Quand Adolf Hitler a pris le pouvoir, il s'est publiquement déclaré, dans une réunion d'officiers de réserve:

— Je décapiterai l'espionnage!
Il s'agissait, bien entendu, dans l'esprit de l'orateur et de ses auditeurs, de "décapiter l'espionnage" à l'intérieur des

KEMAL ATATURK FUT LE TYPE D'UN DICTATEUR LIBÉRAL

Il semble que notre presse n'ait pas fait assez de cas de la mort de Kemal Ataturk. Est-ce parce que la carrière de celui-ci choquait des idées préconçues? En tout cas, dans la galerie des dictateurs de l'après-guerre, Kemal Ataturk occupait une place bien différente de celle d'Hitler ou de Mussolini, envers lesquels nos nazo-fascistes entretiennent de si vives sympathies qu'ils sont obligés, par le temps qui court, de dissimuler — et pour cause!

Le pays sur lequel Kemal Ataturk a pratiqué ses difficiles et parfois brutales opérations se trouvait en retard de deux siècles sur l'Allemagne et l'Italie. Son unité nationale elle-même était incertaine. Bref, à plus d'un égard, la Turquie se rapprochait un peu beaucoup du Québec.

Relisons, au lendemain de sa mort, le livre que le général Sherill, ancien ambassadeur des États-Unis à Ankara, lui a consacré. Le général retrace le cours de cette brillante carrière d'officier qui, après avoir servi de son mieux l'Empire ottoman, entreprend, après l'armistice de Mudros qui consacra la défaite de son pays, de créer la Turquie nouvelle.

"Chacun de ses efforts tend à faire de plus en plus une réalité de sa devise: "la souveraineté sans limite appartient à la nation", qui paraissait une utopie absurde aux conservateurs retranchés dans le Palais du Sultan à Constantinople.

Il commence par séparer le califat du sultanat, puis les remplace par la République. Laïcisation et démocratisation. Il déplace sa capitale d'Istanbul à Ankara, la transférant du bord de la mer à l'intérieur des terres, arrache le voile à la femme turque et la libère du harem. Après l'avoir affranchi il la rend électrique et éligible — révolution sans précédent si l'on songe à la dureté d'une tradition millénaire où la femme était enfermée.

Kemal laïcise les codes, interdit le port du fez — prohibition symbolique, mais d'un point de vue esthétique et pittoresque assez fâcheuse. Il part en guerre contre les lettres arabes, ces magnifiques caractères qui semblaient à cause de leur difficulté, peu compatibles avec une instruction devenue obligatoire. Il ne permet plus les ventes d'opium à l'étranger; enfin, il sort la Turquie de sa vieille sujétion extérieure, traitant d'égal à égal avec ses voisins.

C'est donc une très forte personnalité dont l'oeuvre aura marqué la Turquie d'une puissante empreinte, qui disparaît avec ce soldat "heureux", un de ces dictateurs de gauche comme en connaissent l'ancienne Rome, dont les méthodes ne furent évidemment pas caractérisées par une extrême sensibilité, mais qui sut éviter les persécutions odieuses, les violations des droits des peuples, et refit un pays dur, indépendant, gagnant ses victoires non sur la civilisation mais sur l'ignorance.

DR PANGLOSS

frontières du Reich, puis de l'intensifier chez les autres nations.

Là encore l'auteur de Mein Kampf a scrupuleusement tenu parole. Le 29 février 1935, il faisait, en effet — pour citer ce seul procès — décapiter dans la petite cour grise de la prison de Ploetzense, par les mains gantées de blanc du bourreau de Magdebourg, la jolie fraulein Emma von Nützen et Mme Benita van Berg von Falkenhayn, la femme du directeur des puissants établissements Siemens.

Ces deux charmantes femmes, habituées très assidues des fastueuses réceptions de sous-dictateur Goering, recevaient annuellement — pour prix de leur inestimable collaboration — on peut maintenant donner cette précision, chacune quatre cent mille marks du Bureau polonais. Un joli denier!

Les gazettes hitlériennes nous ont complaisamment paru des aventures d'amour — vraies ou apocryphes — des troublantes Emma et Benita, mais elles ont omis, à dessein, de nous faire savoir que les deux complices, si largement abréviées d'or, se trouvaient dans l'armée allemande les grades respectifs de lieutenant et de capitaine de réserve.

C'est qu'outre-Rhin l'utilisation militaire des femmes — tout au moins de certaines d'entre elles — n'a pas été seulement prescrite, comme en France, dans le plan de mobilisation, mais officiellement révisée, ce qui augmente assez sensiblement les effectifs de l'armée allemande. ARAMIS

CETTE CHASSE ÉTERNELLE AUX TRÉSORS FABULEUX

La gamme de testaments étranges. — Depuis le tassage sur le dos jusqu'à la gravure sur la pierre. — La vengeance des morts sur les vivants.

D'un côté, la loi. De l'autre côté, les excentricités voulues ou dictées par les circonstances... Elles sont légion...

La dame qui laisse son immense fortune et ses propriétés à ses huit chiens et à son chat... Procès intenté aux "héritiers" imprévus et gagné par eux...

M. Samuel Bratt, se vengeant de sa femme qui avait horreur du tabac et lui léguant, en 1911, ses millions à condition expresse de fumer, devant témoins, cinq cigares par jour.

Mme de la Bresse, laissant, en 1876, cent vingt-cinq mille francs destinés à venir — par décès — les bonhommes de neige de Paris et des environs.

Folie?... Sagesse?...

TESTAMENTS ÉTRANGES

Légers formulés sur la photographie anonyme d'une jeune fille que le tribunal doit identifier: testament gravé par un tailleur de pierres espagnol, sur le mur de sa maison; testament tatoué sur le dos même du testateur...

Nouvelle manière de tester, imaginée par le major Christopher Stone, expert de la British Broadcasting Company: dernières volontés sur un disque de gramophone...

Le législateur hésite. Une voix d'outre-tombe est-elle bien celle du défunt?

Une peau, un mur, une reproduction photographique valent-ils le parchemin dûment remis entre les mains du dépositaire légal?

Lors de la dernière guerre, un soldat anglais grava son testament sur les deux faces de sa plaque d'identité. On déchiffra, à la loupe, les intentions du mort. On les exécuta. Un prospecteur, surpris par un éboulement et mortellement blessé loin de tout secours, traça, sur un roc, à la pointe de son couteau, ses volontés dernières. La loi s'est inclinée devant cet acte de courage et d'endurance. Personne ne protesta.

Où s'arrêtent l'originalité, la misanthropie et où commence la folie?

Que dire de M. J. W. Wild, turlupin convaincu, qui demandait à être incinéré et que ses cendres fussent répandues sur le champ de courses de Haydock Park? Le clergyman, qui conduisait le service funèbre, s'y refusa. La famille passa outre. Entre deux épreuves, elle vida pieusement l'urne sur la piste... On jeta bien à la mer, à trois milles au sud de l'île de Wright, le cercueil de Sir Edgar Britten, premier commandant du paquebot géant "Queen Mary" qui, pour tant, était mort à son domicile...

Et M. Edouard McPherson, industriel et millionnaire, qui mourut en 1932?

Ayant vécu dans la hantise d'être enterré vivant, il avait pris des mesures très précises sur la manière dont il voulait être mis sous terre. Un dispositif, placé dans le cercueil, devait lui permettre de donner l'alarme. Deux appareils, producteurs d'oxygène, devaient l'alimenter en air frais. Deux serveurs étaient désignés pour lui tenir compagnie pendant trois jours au moins, dans le caveau mortuaire. Enfin, cinq mille dollars étaient alloués à chacun d'eux au cas où grâce à leur présence, il se réveillerait. Le reste de la fortune devait revenir à un cousin ingénieur qui, lui, faillit être vraiment enterré vivant à la suite d'une électrocution accidentelle...

Et que dire de ce fameux Marathon de la Maternité, des cent mille dollars qui, depuis des mois, provoquent tant de bruit au Canada, tant de haine et tant de larmes?...

TESTAMENTS FABULEUX

Les fortunes immenses léguées en dehors de la famille ne sont pas les seules à faire éclater de retentissants procès.

Parfois ce sont ces millions eux-mêmes, en quête de légitimes possesseurs, qui les déclenchent. Les agences, spécialisées dans cette sorte de recherches, entrent en scène. Les escrocs aussitôt gravitent autour de ces héritages prestigieux, les légataires fantaisistes surgissent. Et les millions sans maître attendent, patients, dans leurs coffres.

Une Hongroise octogénaire mourait, en 1931, à New-York, laissant quelque quarante millions de dollars. Deux mille personnes firent valoir leurs droits à cet héritage. Des procès sans nombre s'engagèrent. Enfin, la légation de Hongrie

à Paris mit sur les rangs un jeune Tchèque qui assurait pouvoir prouver sa parenté avec la défunte, en dressant un arbre généalogique remontant à 1604. Et, depuis sept ans, la dispute bat son plein autour de cette fortune colossale.

Mme Henriette Garrett, décédée, en Amérique, en laissant ses quatre cent vingt millions de dollars à certains Schaeffer, originaires de Lorraine. Des années durant ce fut la curée. Enfin, tout s'arrangea à l'amiable. Mais on cherche toujours à qui reviendront les six cent trente millions légués, en 1897, à des héritiers inconnus, par Adélaïde Cagnet-Cok, morte dans l'Illinois...

A MADAGASCAR

Ailleurs, depuis 1859, dure un procès interminable. Un Sicilien, natif de Palerme, séduisit, au début du siècle passé, quelque princesse de Madagascar. Devenu une sorte de roitelet, il mit à profit sa situation pour amasser une fortune rondelette, évaluée à près de soixante-quinze millions de livres sterling. Sa famille italienne revendiqua l'argent qu'espéraient les héritiers madécasses. Crispi, le fameux Crispi, fut son avocat... Rien n'y fit. Les années coulèrent. L'affaire dura encore, et le dernier descendant italien, M. Giuseppe Giannini, ne désespéra pas de toucher enfin la coquette somme, dont les intérêts se sont accumulés.

Et les quatre milliards de la famille Laporte que lui disputent les moines de l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxac, établis à Cuba? Chassés par la Révolution, les bons pères s'en furent s'installer aux colonies où ils acquirent des biens immenses. Un mouvement antireligieux menaçant de les déposséder de nouveau, ils vendirent fictivement leurs propriétés à leur cuisinier, Pierre Laporte. Ce dernier mourut, la tourmente passa et les moines voulurent reprendre leurs anciennes possessions. Le gouvernement espagnol s'en mêla. Les héritiers Laporte revendiquèrent ce qu'ils considéraient comme les biens de leur aïeul. L'immense succession attend que la vaine agitation des hommes s'apaise, que son vrai maître surgisse, désigné par la loi.

Quand prendra fin le formidable procès Wendel qui passionne l'Amérique et met sur les dents les légations et ambassades en Europe? Neuf cent soixante-deux héritiers présumés, la première semaine... quinze cents, la seconde... Cent millions de dollars. Deux clans ennemis. L'un: les institutions charitables (dont la liste semble avoir tout simplement été copiée dans l'annuaire du téléphone), à qui Ella Wendel, le dernier membre de la famille, légua toute sa fortune. L'autre: c'est la famille jusqu'à son extinction absolue, jusque dans ses branches les plus éloignées, selon les dispositions secrètes du fondateur de la famille, contrées par tous les héritiers successifs.

Un véritable pèlerinage Wendel s'organisa vers le Nouveau-Monde. Les prétendants furent répartis en deux groupes. Vingt-sept candidats furent retenus. Soixante-treize avocats défendirent leurs intérêts. On en élimina quelques-uns. Le procès n'était pas près d'être clos!... Soudain, apparut un peintre en bâtiments, de Dundee, qui se dit être tout simplement frère de la morte. Il produisit comme preuve un acte de mariage et testament rédigé... au verso de la dernière page d'un roman... Les autorités fédérales hésitent... Les dollars de la famille Wendel font l'objet de rivalités trop âpres. Cela peut durer des années encore...

TESTAMENTS FANTOMES Mais, si des escrocs guettent ces héritages fabuleux, il en est d'autres, plus adroits encore, qui forgent de toutes pièces des testaments imaginaires, plus riches que des rois.

Thérèse Humbert et le testament fantôme des frères Crawford, les cent millions qui bouleversèrent les annales mondaines et journalistiques des premières années de ce siècle!... Personnages officiels compromis: sénateurs et ministres témoins malgré eux; le scandale, le procès, l'escroquerie prodigieuse et, à la maison centrale de Rennes, une détenu comme les autres, en robe et caraco de bure, en béguin de toile blanche, qui rêve au mirage doré dont elle éblouit

PENSEZ AVANT DE BOIRE

Avec Seagram's pas d'erreur

Seagram's

RYE WHISKIES



Embouteillé sous la régie du gouvernement canadien, et produit des Rye Whiskies canadiens les plus vieux et les meilleurs.

Joseph E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont. Distillateurs Depuis 1837

Paris. Une détenue, le mariage 3.410...

L'oubli, la guerre, d'autres affaires retentissantes.

En 1921, c'est le testament d'Edith Lillian Fair-Heller, morte à bord de son yacht "Old Chap", dans les eaux espagnoles. Une seule héritière Mme Léotardi, née Juanita Manchado. Un héritage de trente millions de dollars, entouré de mystère, de navire et de corps coulés en pleine mer de par les dernières volontés de la légatrice, de propriétés coloniales lointaines, de témoins plus lointains encore.

Et, comme pour la fortune imaginaire de Thérèse Humbert, l'écroulement du trop habile échafaudage, les plaintes, les poursuites, la prison.

Testaments volontairement

mystérieux, testaments fantômes dont on parle, que personne ne voit jamais mais qui font se desserrer les cordons de la bourse des financiers crédules, après au gain mais faibles devant l'attrait de l'inconnu, de l'aventure, du beau roman coloré des îles tropicales.

Volontés dernières; derniers sursauts d'une personnalité, d'une rancune que les convenances étaient parvenues à dissimuler des années durant; dernier souvenir; dernier regret, parfois dernière et macabre plaisanterie.

Dernier salut, dernière grimace à ceux qui restent, qui attendent, qui espèrent.

Le testament: la vengeance des morts sur les vivants.

Michel CARON

Pour les JOURS DE FÊTE et autres JOURS DE JOIE-

achetez de la VOLAILLE CLASSIFIÉE!



Comment acheter de la volaille classifiée. Regardez les étiquettes de catégorie.

CATÉGORIE A — étiquette rouge. Volailles supérieures, idéales pour les plus fins dîners. Charnues et spécialement engrainées pour être savoureuses et tendres.

CATÉGORIE B — étiquette bleue. Excellentes volailles, mais pas aussi charnues et engrainées que celle de la catégorie A.

CATÉGORIE C — étiquette jaune. La plus basse catégorie classifiée.

Il y a une manière simple et sûre d'acheter de la volaille qui vous assure de l'exacte qualité que vous désirez. Des milliers de ménagères canadiennes achètent maintenant de cette manière: elles précisent la catégorie qu'elles désirent et, de plus, elles achètent avec confiance.

La volaille est classifiée par catégories d'après la qualité par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Il y a trois catégories de volailles: A, B et C. Chacune peut être facilement identifiée au moyen d'une étiquette de couleur placée sur l'aile ou la poitrine: ROUGE, pour la catégorie A, BLEU pour B et JAUNE pour C.

Pour toujours être certain d'obtenir la qualité de volaille que vous désirez, précisez la catégorie et assurez-vous que l'étiquette correspond à celle demandée.

Service des marchés MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE OTTAWA

Honorable James C. Gardiner, ministre.

Dindes · Poulets · Oies · Canards

Précisez la catégorie et achetez avec confiance

L'HON. A. CARIGNAN NE CESSE UNE BONNE ANNÉE DE LA D'ACCUMULER LES HONNEURS

(Du cor. particulier de "L'Autorité") Lachine, 24. — Le nouveau ministre de la Voirie provinciale, M. Anatole Carignan, député de Jacques-Cartier et maire de Lachine, est un homme qui accumule les honneurs. Nous ne dirons pas qu'il est cumuleur, tellement nous craignons de l'offenser en prononçant cette appellation qui pourrait lui paraître injurieuse. La cité de Lachine a donc raison d'être fière de son premier magistrat qui réunit sur ses épaules tant d'honneurs et de charges responsables et elle a voulu lui démontrer toute l'estime dans laquelle il est tenu en lui offrant une grandiose réception. Celle-ci eut lieu au pensionnat des Révérendes Soeurs de Sainte-Anne, lesquelles voulurent ainsi témoigner à M. Ca-

Carignan leur inaltérable reconnaissance pour les faveurs passées obtenues tant en exemptions de taxes qu'autres choses. Des allocutions senties furent prononcées par M. Carignan et M. l'abbé William Lacourse, aumônier de la communauté qui félicita le maire pour la façon habile dont il avait administré la cité, avec l'argent des contribuables, bien entendu. Comme il sied en pareille circonstance, le ministre accorda avec sa bienveillance coutumière un congé d'une journée aux élèves qui applaudirent à cette nouvelle initiative de M. Carignan, puis il y eut réception dans les appartements de l'aumônier.

PIT LABROSSE dit PEIGNEFIN

DIALECTES ET PATOIS

Combien se parle-t-il de langues à travers le monde? On a donné beaucoup de chiffres, et qui varient énormément entre eux: tout dépend en effet de l'importance qu'on accorde dans les divers pays aux idiomes et patois. D'après les calculs qui semblent le plus sérieux, il y aurait actuellement 2,796 langues vivantes dignes du titre de langues, dont 800 auraient une importance réelle. Ces 800 langues principales se répartissent ainsi: 48 en Europe, 153 en Asie, 118 en Afrique, 117 en Océanie et — qui l'aurait cru? — 424 en Amérique.

SPECTACLE FREQUENT

A un carrefour dangereux de cette ville de province, un accident d'auto vient de se produire.

Un atoutpement se forme. Un enfant essaie de trainer sa mère vers l'accident.

— Je veux voir les écrasés, im-plore le bambin.

— Allons-nous-en, dit la mère.

— Je veux les voir, je veux les voir.

Alors, la mère pour le décider: — Viens, viens donc, nous en verrons d'autres plus loin.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Je, AUDREY LOGAN, épouse séparée de corps et de biens de J. HAROLD WILLIAMS, demeurant tous deux en la cité et district de Montréal, donne par les présentes avis que je présenterai une requête, à la prochaine Session du Sénat du Canada, pour obtenir un divorce contre mon mari pour cause d'adultère.

Montréal, 17 décembre 1938.

W. H. WILSON, Procureur de la Requérente.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que MARY FRANCES TODD LISTER, de la cité et du district de Montréal, de la province de Québec, sténographe, femme mariée sous le régime de la communauté de biens à Cyril Law Cardwell, commis, de la cité et du district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, ledit CYRILL LAW CARDWELL, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, province de Québec, le neuvième jour de décembre 1938.

GAMEROFF & FENSTER, Procureurs de la requérante.

Suite 909, Themis Building, 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

Un actif total de \$908,064,000 soit une augmentation de \$38,500,000. — Les dépôts augmentent de \$48,000,000 et les prêts commerciaux de \$18,000,000. — Les profits sont pratiquement au même niveau.

Le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice terminé le 30 novembre 1938 que la Banque Royale du Canada présente aujourd'hui à ses actionnaires indiquent que les progrès ont continué à s'accroître. On note tout particulièrement des augmentations sensibles à la colonne des prêts et des dépôts. L'actif total s'établit à \$908,064,711, ou une augmentation de \$38,500,000 au cours de l'année.

Augmentation de \$18,000,000 des prêts courants

Les prêts courants au Canada, y compris les prêts aux municipalités et aux gouvernements provinciaux, se sont totalisés à \$218,211,058 à rapprocher de \$200,563,727 l'année précédente. Les prêts courant en

Excellente liquidité

Comme on pouvait s'y attendre, vu les conditions qui prévalent, la banque est dans une excellente posture liquide. L'actif liquide se totalise, en effet, à \$543,237,400, une augmentation d'à peu près \$30,000,000. Il est à remarquer que l'argent en mains, les chèques et les dépôts dans d'autres banques se totalisent à \$200,287,265. Le pourcentage de l'actif liquide à l'actif total est de 65.37, soit à peu près le même que l'an dernier.

Les profits au même niveau.

Les profits nets pour l'année sont de \$3,696,233 contre \$3,711,379 l'année précédente. Les dividendes ont absorbé une somme de \$2,800,000. Le montant ordinaire de \$300,000 a été approprié au fonds de pension et \$200,000 pour les immeubles de la banque. Il est donc resté un solde à reporter de \$2,721,469, soit une augmentation de \$396,233.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au siège social de la banque à 11 heures du matin, le 12 janvier 1939.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclairer de Montréal Limitée", 1725, rue Saint-Denis.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 décembre 1938.

